

# Assemblée Générale du 9 Novembre 2019

## COMPTE-RENDU

---

### Membres du Bureau

**Présents** : A. Dumortier, P. Pernot, P. Cordonnier, M. Guillaume, J. Arditi, G. Vinrich, J. Desbats, Vincent Ricard.

**Excusée** : B. Girardin

**Invitée** : Eve Scheltens

**Clubs présents ou représentés** : Agen, Andernos, APACEM, BCMPE, Bergerac, Biscarosse, Blanquefort, Bouliac, Camblanes, Bruges, Cestas, Fougueyrolles, Gradignan, Gujan-Mestras, Lacanau, Langoiran, Le Bouscat, Le Pian Médoc, Montpon, Preignac, Pyla, Rive Droite, St Augustin, St Magne, St Médard, Soulac, Talence, Villeneuve sur Lot.

La séance est ouverte à 12 heures

---

### ➤ Accueil des participants.

La Présidente accueille les participants. Sur 3155 licenciés, 2146 sont représentés par 28 clubs. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Par l'article 8.6 des statuts, le vote sera à la majorité simple.

### ➤ Rapport moral de la Présidente

#### Les Clubs

Au 30/06/2019, 3155 licences ont été enregistrées contre 3145 l'année précédente (+ 10) soit + 0,32% (moyenne nationale -1,07%). Le Comité conserve ainsi, sa 14ème position sur 29 comités.

78 696 tournois de club ont eu lieu contre 80 473 l'année précédente (-1777), soit -2,20% (moyenne nationale -3,95%).

Pour information les 10 clubs les plus importants :

- en nombre de licenciés et leur évolution :

1. Bridge Club Le Bouscat : 472 (+32)
2. Bridge Club Mérignac Pessac Eysines : 367 (+16)
3. Bridge Club de Gradignan-Bordeaux : 279 (+16)
4. Club de Bridge du Pyla Sur Mer : 159 (+9)
5. Bordeaux Bridge Club Esprit Des Lois : 144 (+3)
6. Nouveau Cercle de Bridge Arcachonnais : 139 (-29)
7. Le Trèfle Andernosien Bridge Club : 113 (+8)
8. Bergerac Bridge Club : 94 (-3)
9. Biscarosse Bridge Club : 91 (-1)

10. Bridge Club de Lège Cap Ferret : 90 (+15)

- en nombre de paires accueillies en tournoi :

1. Bridge Club Mérignac Pessac Eysines : 9655 (+999)
2. Bridge Club Le Bouscat : 9246 (-58)
3. Bridge Club de Gradignan-Bordeaux : 5514 (-486)
4. Club de Bridge du Pyla Sur Mer : 5401 (+571)
5. Nouveau Cercle de Bridge Arcachonnais : 3280 (+59)
6. Le Trèfle Andernosien Bridge Club : 3109 (-107)
7. Biscarosse Bridge Club : 2854 (+26)
8. Bergerac Bridge Club : 2817 (-11)
9. Bordeaux Bridge Club Esprit Des Lois : 2737 (-91)
10. Bridge Club Villeneuvois : 2507 (-108)

Deux clubs, ne justifiant pas de l'organisation de 12 tournois annuels ou de l'inscription d'au moins une équipe en interclubs n'ont pas obtenu leur agrément pour l'année 2019/2020. Il s'agit du BC Bridge Info et du BC Le Millénium.

Bienvenue aux nouveaux présidents :

Christian DELCLOS (Saint Médard)  
Martine DEPEIX (Tonneins)  
Etiennette GILBERT (Biscarrosse)  
Michel MANSUY (Villeuve sur Lot)  
Gérard POITEVIN (Andernos)

Le nombre de licenciés scolaires + cadets est passé de 131 à 137 soit +6. C'est mieux mais pas encore suffisant. Les clubs doivent absolument ouvrir leur porte à ces jeunes et par leur biais toucher les parents.

Autre cible et non la moindre les 55-65ans. La FFB a intensifié sa campagne de communication.

### **La Maison du Bridge**

Bilan positif.

Les divers travaux entrepris semblent porter leurs fruits.

Les interventions sur la toiture ont été efficaces et à moindre coût. L'entreprise qui s'occupe de la maintenance chauffage/climatisation est très compétente et réactive en cas de problème. Mais la MDB a été construite il y a 20 ans, ces 2 postes arrivent à essoufflement et il va falloir prévoir des rénovations importantes. Nous allons essayer de tenir jusqu'en 2022, date à laquelle nous aurons remboursé totalement notre emprunt à la construction. Comme vous l'a expliqué Monique il faut être extrêmement vigilant.

Le remplacement des tubes néon par des leds ont généré une substantielle économie d'électricité.

Nous partageons depuis juillet 2018 la cabine arbitre avec le BCMPE. Les ordinateurs appartiennent au Comité et les bridgemates sont partagés. Deux protocoles ont été établis. L'un

pour le partage et la mutualisation des bridgemates, l'autre pour l'assistance mutuelle des DEALER 4.

Merci à l'équipe « Au Sans Atout » qui a su générer un climat accueillant et convivial assorti de prestations de qualité, sans oublier les nombreux « coups de mains » impromptus.

Reste le problème des toilettes régulièrement bouchées chez les dames en particulier. Les essuie-mains jetés dans les WC en sont la cause principale malgré les nombreux rappels. Il serait bon que chaque club mette en garde ses adhérents.

Enfin un grand merci à Vincent Ricard, notre responsable technique, pour sa disponibilité et sa bonne humeur face à des problèmes pas toujours agréables.

### **Divers Internet**

Site Internet pour les clubs « clé en main » personnalisable mis à disposition gratuitement. La proposition sera déployée vers les clubs dès que les tests auront été concluants.

Création d'une plateforme d'apprentissage sur Funbridge. La FFB conserve la propriété intellectuelle de son contenu, Funbridge apporte le développement et la maintenance évolutive, la puissance commerciale. Partage des revenus 50/50 sans coût externe informatique pour la FFB. Les royalties attribuées aux clubs cesseront.

Des modules de 80 à 110 niveaux dont le premier « Trèfle » est pratiquement terminé.

### **Le nouveau classement**

Tableau des seuils édités sur l'espace métier pour le classement 2020/2021

### **Tournois caritatifs**

La Fédération a pour projet de développer un partenariat national avec la FRC-Neurodon (la Fédération pour la Recherche sur le Cerveau). Le Comité de Guyenne et le représentant local du Neurodon se sont associés au Rotary Club de Bordeaux afin d'organiser un premier tournoi à titre de galop d'essai, avec la participation du campus Neurosciences. À cette occasion, un véritable festival a été mis en place, avec du bridge, des séances d'initiation ainsi qu'une conférence sur la maladie d'Alzheimer donnée par un chercheur d'envergure internationale appartenant au campus Neurosciences.

Ce festival a permis de générer près de 3000 euros au bénéfice de la FRC-Neurodon

La FFB met en place une opération au niveau national, en incitant les clubs à organiser des tournois caritatifs au profit de la FRC-Neurodon du 1er mars au 31 mai 2020.

Un grand merci aux trop rares clubs qui ont participé.

Par ailleurs, les tournois de parrainage sont à nouveau proposés cette année, selon le format habituel. Ils peuvent avoir lieu entre le 1er octobre 2019 et le 30 mai 2020.

### **Le dispositif d'accompagnement financier**

10 euros versés pour chaque nouveau licencié au-delà du point 0 (en juillet 2020)

20 euros supplémentaires (en juillet 2021) versés lors du renouvellement de ces mêmes licences.

Les clubs employant des salariés peuvent appliquer le principe de l'assiette forfaitaire sur les charges salariales sous certaines conditions. Nous tenons à leur disposition les informations délivrées par la FFB.

**N'hésitez pas à consulter votre espace métier sur le site FFB pour tous renseignements**

La Présidente laisse la parole à Eve Scheltens responsable nationale communication à la FFB et la remercie de sa présence qui honore le Comité.

### ✓ **Intervention d'Eve Scheltens.**

#### **Le club doit être au centre des préoccupations.**

Pour la nouvelle saison, les licenciés sont en net recul, à la même date, de l'ordre de -10%. Déficit également des licences offertes au niveau de la FFB.

La Coupe des Clubs ainsi que la compétition dames devrait permettre une augmentation de la fréquentation dans les Clubs.

La FFB envisage de créer un challenge des Simultanés du Soir en début d'année avec PE doublés et attribution de PP comme pour la Coupe des Clubs.

Toutes les informations se trouvent sur le site internet dans l'espace métier.

Pour les clubs n'ayant pas de site internet, une maquette gratuite va être mise en place dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre.

#### **Nouvel organigramme**

Une trentaine de salariés occupent différents postes à la FFB.

- Fonction Métier : Valérie Besse Directrice Générale gère 2 services :
  - la Direction Technique Opérationnelle (DTO) gérée par Jean François Chevalier chargé des compétitions, de l'arbitrage et de l'université du bridge.
  - L'Université du Bridge dirigée à mi-temps par Nathalie Frey, championne du monde monégasque, suite à la démission de Jean-Pierre Desmoulins.
- Fonction support : informatique, communication, intendance, services généraux, contrôle de gestion et comptabilité dont le poste est à pourvoir. Le responsable ayant été licencié pour détournement de fonds.
- La FFB a embauché un animateur réseau Jean-Pierre Garnier auquel chaque Président de club peut faire appel si besoin.

#### **Les finances**

Il n'est plus question de déménager, les finances sont saines.

Il resta à prévoir certaines modifications des locaux et des travaux indispensables.

#### **La bridge box :**

une opération en deux temps pour faire face à la perte de licenciés.

- Créer un réseau de clubs. 20 clubs se sont inscrits en Guyenne soit 56% des licenciés. Ce n'est pas suffisant. Le problème de certains clubs est de trouver un animateur, il est possible de faire appel à un initiateur. Il faudrait convaincre les moniteurs que c'est dans leur intérêt. Il faut prévoir d'accueillir les porteurs de Box et leur faire jouer, dans un premier temps, la méthode préconisée dans la box
- Diffuser les Box. L'offrir comme boîte de jeu à des amis qui jouent aux cartes. A proposer dans les clubs par les présidents au prix préférentiel de 12€ pour les bridgeurs. Cette box sera un produit solidaire pour le Téléthon au prix de vente de 39,90 € dont 15 € seront reversés à l'AFM.

Un jeu de cartes est aussi mis à disposition pour les petits à partir de 6 ans. Prix d'un jeu 6 euros.

Un partenariat est lancé avec Optic 2000 qui s'est engagé à accueillir des démonstrations de Bridge dans tous ses magasins.

**La démocratisation du bridge semble difficile à nous de la rendre plus simple**

Le Conseil précédant l'Assemblée Générale, les comptes ont déjà été approuvés ainsi que le prévisionnel.

La Présidente propose de voter :

- CR de l'AG du 9/11/18 Unanimité
- Le rapport moral du 9/11/19 Unanimité
- Approbation des comptes Unanimité
- Approbation du prévisionnel Unanimité

.La séance est levée à 12 heures 45.

La Secrétaire Générale  
Pascale Cordonnier